

Aménagement paysager

Paysagement - Élagage des arbres

Sur cette page

[Que faut-il faire pour élaguer des arbres?](#)

[Que faut-il ne pas faire lors de l'élagage?](#)

[Quelles précautions doit-on prendre lors de l'utilisation de cordes?](#)

[Que faut-il ne pas faire à proximité de lignes électriques?](#)

[Que faut-il savoir au sujet de l'équipement de protection individuelle?](#)

Que faut-il faire pour élaguer des arbres?

Installation :

- S'assurer que l'on sait comment utiliser adéquatement l'équipement requis. Certaines provinces et certains territoires réglementent le type de formation requise pour faire l'abattage et la taille des arbres.
- L'opérateur d'un camion-nacelle ou de tout autre véhicule à flèche utilisé doit avoir reçu une formation sur l'opération sécuritaire de l'engin.
- Avant d'élaguer, examiner les dangers possibles (p. ex. présence de lignes électriques, de grosses branches cassées ou fendues après une violente tempête) et prendre les mesures nécessaires pour prévenir les blessures ou les incidents.
- Supposer que toute ligne électrique est « sous tension ». Éviter tout contact direct ou indirect avec la ligne électrique jusqu'à ce que la compagnie d'électricité a vérifié que la ligne est hors tension. (Voir ci-dessous de l'information sur les travaux à proximité de [lignes électriques](#).)
- Délimiter la zone autour de l'arbre et en interdire l'accès du public. Travailler toujours avec une personne qui reste sur le terrain.
- Savoir reconnaître les arbres affaiblis par la maladie et les types d'arbres dont le bois a tendance à se fendre.

- Inspecter les grosses branches des arbres pour évaluer leur résistance avant de grimper. Vérifier la présence de cavités, de branches pourries ou mortes, de fentes ou de crevasses dans le tronc ou à la jonction des branches, de branches cassées suspendues, etc.
- Utiliser du matériel de protection contre les chutes approprié lorsque vous travaillez au-dessus du sol, y compris sur une échelle ou une plate-forme.
- Inspecter toujours les dispositifs de protection contre les chutes et les câbles d'assurance avant de les utiliser. Étiqueter et mettre hors service tout équipement endommagé ou défectueux jusqu'à ce qu'il puisse être réparé ou remplacé et éliminé de la manière appropriée, conformément aux recommandations du fabricant.
- Si une échelle est utilisée, l'attacher à une branche solide.

Fonctionnement :

- Casser à la main les petites branches mortes au fur et à mesure. Retirer les plus grosses branches à l'aide des outils appropriés.
- Placer les mains et les pieds sur des branches différentes et ne déplacer qu'une seule main ou qu'un seul pied à la fois.
- Monter ou descendre les outils en attachant l'extrémité à une corde; les outils attachés au centre risquent de s'accrocher aux branches. Les petits outils peuvent être montés et descendus dans un bac fixé à une corde.
- Utiliser des outils et des dispositifs de protection individuelle non conducteurs s'il y a des lignes électriques à proximité.
- Toujours couper en voyant ce qu'on coupe afin d'éviter de couper accidentellement des cordes, des câbles d'assurance, etc.
- Placer un protecteur en fibre ou en cuir sur les lames des scies qui sont accrochées par un anneau à la ceinture de l'élagueur.
- La série de documents Réponses SST sur les [scies à chaîne](#) renferme des conseils de sécurité sur l'utilisation et l'opération sécuritaires de ces équipements.

Se référer aux autres documents Réponses SST sur l'[aménagement paysager](#) pour plus de conseils.

Que faut-il ne pas faire lors de l'élagage?

- Ne pas utiliser de branches mortes comme support.
- Ne pas grimper aux arbres s'il pleut, s'il y a du verglas ou par grand vent.

- Ne pas laisser des branches partiellement sciées.
 - Ne pas transporter de scies, de cisailles ou d'autres outils en grim pant.
 - Ne pas utiliser de haches ou de hachettes.
-

Quelles précautions doit-on prendre lors de l'utilisation de cordes?

- Inspecter régulièrement les cordes sur toute leur longueur afin de vous assurer qu'elles n'ont aucun défaut.
- Tirer lentement les cordes au-dessus de grosses branches ou dans des crochets afin de prévenir tout dommage par frottement.
- Garder les cordes enroulées lorsqu'elles ne sont pas utilisées.
- Ranger les cordes dans des boîtes ventilées et protégées des intempéries.
- Ne jamais utiliser des cordes d'assurance pour monter ou descendre de l'équipement ou des grosses branches.

Quelles précautions doit-on prendre à proximité de lignes électriques?

- Communiquer avec la compagnie d'électricité avant d'élaguer des arbres situés à proximité de lignes électriques pour prendre des mesures de protection des employés (p. ex. couper l'alimentation des lignes ou les mettre à la terre, ou poser des couvertures isolantes sur les lignes électriques).
 - Demander quelles sont les distances de sécurité des lignes en fonction de la tension.
 - Utiliser des cordes avec bacs et crochets appropriés pour monter et descendre l'équipement.
 - Utiliser une corde de traction pour prévenir la chute de branches en direction des lignes électriques.
 - Utiliser des outils et de l'équipement non conducteurs.
 - Porter des gants en caoutchouc pour utiliser un échenilloir-élagueur.
 - Vérifier que la tête coupante de l'échenilloir-élagueur est raccordée au levier à l'extrémité inférieure de la perche au moyen d'une corde en polypropylène (pas de câble métallique ou de chaîne).
 - Enduire d'une couche d'un produit de préservation du bois non conducteur les poignées en bois d'un échenilloir-élagueur afin de les garder sèches.
-

Que faut-il ne pas faire à proximité de lignes électriques?

- Ne pas s'approcher de lignes électriques qui sont tombées.
 - Ne pas tenir l'échenilloir-élagueur à moins de quatre pieds de la tête en métal.
 - Ne pas utiliser des échenilloirs-élagueurs mouillés ou humides à proximité de lignes électriques.
-

Que faut-il savoir au sujet de l'équipement de protection individuelle?

- Utiliser des ceintures de sécurité, des cordes d'assurance et des gants à manchette approuvés.
- Porter un casque protecteur, un protecteur oculaire et des chaussures de sécurité munies de semelles antidérapantes.
- Porter des vêtements à manches longues ajustés.

Consulter le document Réponses SST sur l'[équipement de protection individuelle](#) pour plus d'information.

Date de la dernière modification de la fiche d'information : 2021-02-23

Avertissement

Bien que le CCHST s'efforce d'assurer l'exactitude, la mise à jour et l'exhaustivité de l'information, il ne peut garantir, déclarer ou promettre que les renseignements fournis sont valables, exacts ou à jour. Le CCHST ne saurait être tenu responsable d'une perte ou d'une revendication quelconque pouvant découler directement ou indirectement de l'utilisation de cette information.